

Avec la CFDT, pour un CAES solidaire, citoyen et durable

Le CNRS attribue chaque année au CAES (Comité d'Action et d'Entraide Sociale) une subvention gérée par les représentants des personnels élus au sein d'un Conseil d'Administration (CA), que vous êtes appelés à élire pour un mandat de 4 ans.

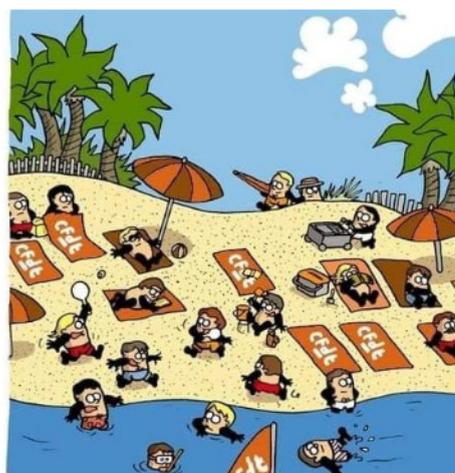
Durant le mandat qui s'achève, les 12 élu(e)s Sgen-CFDT au CA du CAES ont contribué à la mise en place de l'ensemble des activités du CAES dans le cadre de leurs rôles d'administrateurs au sein des commissions Financière, Vacances, Sport, Culture, Sections Locales- Régions, Solidarité-Handicap, Communication, Enfance et Ressources Humaines. Quatre élu(e)s ont siégé au bureau national, deux élues ont assuré les responsabilités de secrétaire générale de l'association et trois élu(e)s celles de présidents de commission.

Les élu(e)s Sgen-CFDT ont notamment contribué à mettre en place :

- ❖ l'organisation du fonctionnement de nos villages durant la pandémie
- ❖ le suivi régulier des régions, pour un contact au plus près des activités mises en place dans les CLAS (Comités Locaux d'Action Sociale), les SeRAS (Section Régionale d'activité Spécifique) et les régions
- ❖ les nouveaux CLAS dans le contexte de la réorganisation des universités
- ❖ la politique de solidarité qui propose aux agents victimes d'évènements graves ou difficiles de partir en vacances dans nos centres avec un taux de prise en charge de 80%
- ❖ une communication améliorée avec notamment la mise en place de sites Web dans de nombreuses régions et CLAS et l'avancement du projet de refonte de l'intranet du CAES

Il reste encore beaucoup à faire : Avec ses élus, le Sgen-CFDT va continuer à agir pour une politique sociale, sportive et culturelle, ambitieuse, juste et solidaire

Au cours du prochain mandat 2023-2027, les élu(e)s du Sgen-CFDT continueront à être une force de propositions et d'innovations pour les différents secteurs d'activités du CAES et auront à cœur de répondre aux aspirations de tous les personnels et retraités du CNRS ou du CAES.



Le CAES est l'affaire DE TOUS, POUR TOUS !

PROPOSITIONS DU SGEN-CFDT POUR LE CAES du CNRS :

Vacances :

Poursuivre la rénovation et la modernisation de nos Villages de Vacances. Après la fin des travaux de réfection du Centre Paul Langevin à Aussois, le Sgen-CFDT soutient le projet de rénovation totale des gîtes de la Vieille Perrotine à Oléron et la **mise en place d'un plan de transition écologique et de sobriété énergétique** au sein des centres de vacances. Ce plan se donne pour objectif de réduire l'impact environnemental des activités des centres et leurs consommations énergétiques de 20% en 2027 par rapport à 2023.

Soutenir l'élargissement des périodes d'ouverture de l'ensemble des Centres de Vacances (vacances de la Toussaint, printemps...) afin d'augmenter les offres auprès des familles.

Développer les voyages : favoriser les circuits découvertes et voyages solidaires à travers le monde, accessibles à tous par la politique de subvention. Maintenir l'offre de voyages nationaux afin de faire participer le maximum d'agents.

Obtenir le référencement de nos centres dans le logiciel d'offres de colloques du CNRS.

Solidarité et handicap :

Soutenir les familles en grandes difficultés en accompagnant financièrement leurs départs en vacances et en leur octroyant des prêts à 0% pour faire face aux difficultés qu'elles rencontrent.

Poursuivre la mise aux normes des Villages de Vacances pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

Faciliter la participation des enfants et adultes en situation de handicap aux différentes activités de loisirs dans nos Villages de Vacances.

Étendre les aides pour aménager les lieux de vie, les transports, les achats d'équipements, pour les personnes en situation de handicap.

Enfance :

Diversifier et adapter l'offre en accueil de loisirs à proximité des lieux de travail ou du domicile, en développant une politique de convention répondant aux nouveaux besoins des agents et aux attentes de leurs enfants.

Rendre plus accessibles, par une modification de la courbe de subventionnement, les propositions de départs en séjours vacances de courte durée.

Régions-Clas :

Aider les structures locales à relancer des activités et recréer le lien social perdu durant la pandémie. Relancer le partenariat avec d'autres organismes et doter les structures locales de ressources humaines et financières dont elles ont besoin.

Développer au niveau régional et local, la politique nationale de tarif dégressif afin de favoriser financièrement le maximum de familles pour qu'elles puissent réellement participer aux activités collectives proposées.

Mener des actions pour améliorer la qualité de vie au travail du personnel CAES en région, dans les centres de vacances et au Siège en (re)créant du lien entre les agents, en organisant des rencontres inter-centres thématiques ou par branche d'activités, etc.

Culture :

Susciter la création de manifestations culturelles dans nos Villages de Vacances à l'image du festival de théâtre d'Oléron, du festival de musique d'Aussois, et du Gala des artistes.

Promouvoir l'accès à la culture en développant des tarifs CE dans toute la France pour différents milieux culturels.

Favoriser la participation des agents au concours Photophilies et des Clubs photos au festival du Visa Off de Perpignan.

Sport :

Soutenir et encourager les manifestations/rencontres sportives nationales, inter-régionales et à caractères fédérateurs et ce quel que soit le type de sport (course à pied, vélo, voile, pétanque, golf, foot, roller, natation, etc.).

Promouvoir les événements sportifs proches de nos Villages de Vacances (« Rencontres VTT de la Recherche » à la Villa Clythia, etc.).

Communication :

Augmenter la visibilité du CAES et de ses prestations pour tous les agents actifs et retraités.

Poursuivre le développement des outils de communication.

Impliquer tous les agents dans la réalisation du CAESMAG (<https://mag.caes.cnrs.fr/>).

Le Sgen-CFDT s'engage à défendre avec vigueur le renouvellement des postes CNRS affectés au CAES comme cela est prévu et acté dans la convention CNRS-CAES, **s'engage à revendiquer, dans toutes les instances du CNRS, l'attribution effective de 1% de la masse salariale du CNRS** (titulaires et contractuels) pour les activités du CAES, **s'engage à soutenir une politique ambitieuse des aides sociales** gérées par le CAES (Chèques-vacances, CESU, et prêts) et des moyens associés, en rapport avec les attentes des agents.

Avec la CFDT, pour un CAES solidaire, citoyen et durable